



**GROUPE DE TRAVAIL EN CHARGE DE LA PREPARATION DU PROJET DE RELANCE ET DEVELOPPEMENT DE
LA REGION DU LAC TCHAD (PROLAC)**

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N°02/ASMI/MINEPAT/CAB/PROLAC/SPM/2020 du 05-05-2020**

**RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES
ETUDES TECHNIQUES ET LA PREPARATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ENVIRON 174 KM DE ROUTES EN TERRE DANS LE
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

Nom du Pays : **CAMEROUN**
Nom du Projet : **Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC)**
Intitulé des missions des Consultants : **Recrutement d'une Firme de Consultants pour la réalisation des études techniques et la préparation du dossier d'appel d'offres des travaux d'aménagement d'environ 174 km de routes en terre dans le département du Logone et Chari, région de l'extrême-nord**
Crédit IDA Numéro : **PPA PROLAC**
Numéro d'Identification du Projet : **PCBASIC0089548**
Référence : **No 3 du Plan de Passation des Marchés du PROLAC validé le 20 février 2020, Onglet « Consultants ».**

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le PROLAC s'inscrit donc dans un vaste Programme de Développement Rural Intégré du Bassin du Lac Tchad et en constitue la première phase. Il s'intègre dans la Stratégie de Développement Rural en faveur des zones frontalières récemment adoptée par le Gouvernement dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Par ailleurs, le Projet est en parfaite harmonie avec la stratégie de réduction de pauvreté et de sécurité alimentaire de la Banque Mondiale.

Le PROLAC est constitué de quatre composantes :

Composante 1 : la mise en place d'une plateforme régionale de gestion des connaissances à l'effet de mieux capitaliser tout le savoir généré grâce à la réalisation des études autour du Bassin du Lac Tchad ;

Composante 2 : la facilitation de la mobilité rurale en vue de permettre l'acheminement des productions agricoles des bassins vers les marchés locaux ;

Composante 3 : le développement des chaînes de valeur en vue de contribuer à la mise en place des activités génératrices des revenus dans la zone.

Composante 4 : **Gestion Globale du Projet.**

Convaincu du rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et la promotion d'une croissance forte et durable par la compétitivité que leur bonne qualité génère, le Gouvernement entend investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie de croissance et l'emploi. Cette volonté devrait permettre dans des cadres de partenariats judicieusement



choisis, d'attirer des financements pour les grands projets. L'objectif général poursuivi est de mettre l'infrastructure en adéquation avec la demande économique et sociale. Il s'agira par conséquent de replacer l'infrastructure dans son véritable rôle d'accompagnement des objectifs de développement économique et social.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PROLAC, le Gouvernement entend aménager les routes rurales à l'effet d'améliorer leur praticabilité en toute saison et de désenclaver ainsi les principaux bassins de production du département du Logone et Chari.

Le présent ASMI vise à recruter un cabinet devant appuyer, sous la supervision du MINEPAT, l'équipe en charge de la préparation dudit projet en vue de la réalisation des études d'APS, APD et DAO de 174 Km de routes rurales.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de l'étude est d'assurer pour le compte du Maître d'Ouvrage (Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire), les prestations d'études techniques, l'estimation du coût des travaux, la production des dossiers d'appel d'offres des travaux d'aménagement d'environ 174 km de routes non-revêtues en routes praticables en toutes saisons.

3. MANDAT DU CONSULTANT

Dans le cadre de la présente étude, le travail de la firme de consultants retenue se fera en deux (02) volets :

Volet 1. Inventaire socio-économique et études d'Avant-Projet Sommaire (APS) devant permettre d'avoir une cartographie de l'ensemble des 174 km de routes non-revêtues identifiées

Décliné tel qu'il suit :

- **Inventaire socio-économique**, Il s'agit de collecter des données permettant de présenter les caractéristiques socio-économiques (communautés locales, peuplement, activités économiques, équipements sociaux, trafics, etc.) ;
- **Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS)**, Ce volet de l'étude vise à proposer le choix technique d'aménagement et aussi établir une estimation sommaire du coût des travaux de chaque route. A ce stade, il ne s'agira pas d'effectuer de levées topographiques. Une inspection sommaire des routes sera suffisante. Le volet technique de l'inventaire aura pour principal élément la production d'un schéma-itinéraire (échelle 1/10.000e, soit 1cm pour 100m - 2 km par feuille) des routes sur format A3, comportant un relevé des principales caractéristiques techniques de la route ainsi que le repérage des équipements socio-éducatifs et marchands (écoles, centres de santé, maternités, et marchés le long des routes) tiré de l'inventaire socio-économique. Il indiquera également, dans une section spécifique, les aménagements projetés (terrassements, ouvrages, signalisation, chaussée etc.) avec les quantités associées à chaque section de route (par feuille A3 soit tous les 2 km) ;
- **Synthèse, priorisation et proposition d'un programme prioritaire d'environ 120 km**, Les données recueillies seront retranscrites, suivant le cas, sur des schémas itinéraires, des fiches signalétiques et des fiches d'évaluation environnementale et sociale. Les données documentaires et de terrain seront compilées en vue de dresser un diagnostic faisant, dans chaque zone, le point des enjeux, tant au plan des travaux routiers proprement dits, qu'au plan socio-économique et environnemental. Le potentiel de chaque zone, route ou piste sera ainsi clairement décliné, en même temps que les éventuelles contraintes, y compris au plan environnemental.

Volet 2. Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

- **Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) : Pour l'aménagement des routes rurales non revêtues**, Le consultant produira un dossier d'APD sur la base de l'option d'aménagement retenue en phase APS pour les itinéraires retenus (linéaire d'environ 120 km).
- **Elaboration du DAO.**

4. DUREE DE LA MISSION

Le délai de réalisation de cette étude est étalé sur 105 jours.



5. CRITERE DE SELECTION

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire invite les firmes de consultants éligibles, à manifester leur intérêt pour la réalisation de la présente prestation. Les firmes de consultants intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures ; description de missions semblables ; expérience dans les conditions similaires, etc.).

Les critères de sélection sont :

- 1- Expérience et moyens logistiques et techniques du Bureau d'Etude : 40 pts
 - Une expérience avérée dans la réalisation des études similaires 15 pts
 - Une expérience de travail dans la région d'intervention du projet 10pts
 - Existence du matériel roulant 5 pts
 - Autres moyens logistiques du cabinet 10 pts
- 2- Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de référence : 30 pts
 - a) Approche technique et méthodologie : 20 pts
 - b) Plan de travail : 10 pts
- 3- Equipe des Consultants 30 pts

Un (1) Chef de mission, Ingénieur routier de formation Travaux Publics ou Génie Civil de niveau bac + 5, avec un minimum de 10 ans d'expérience et ayant dirigé au moins deux (2) missions d'études technique de routes en terre. Il devra posséder une bonne expérience dans les études de relevés de dégradation des routes non-revêtues et une expérience dans la technique de traitement des points critiques.

Un (1) ingénieur d'études (diplômé en génie civil Bac+5 ans) ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle et ayant pris part à au moins deux (2) missions d'études technique de routes en terre.

Un (1) géotechnicien de formation universitaire, ingénieur ou sciences de la terre (Bac+3 ans), ayant une expérience générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des études géotechniques et avoir participé à au moins trois (3) études géotechniques de projets semblables.

Un (1) Socio-économiste, de formation universitaire (bac + 3 au minimum), possédant une expérience générale d'au moins dix (10) ans et ayant pris part à au moins deux (2) études socio-économiques en milieu rural. Cet expert devra avoir :

- Expertise avérée dans la gestion de projets de développement rural en Afrique ;
- Excellentes capacités d'analyse des impacts sociaux, tant directs qu'indirects, des projets routiers ou d'infrastructures.

6. METHODE DE SELECTION

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants » (SQF) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Les termes de référence de ce recrutement sont disponibles au projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

7. CONTENU DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire invite en vue d'élaborer la liste des consultants qualifiés, les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets d'études intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc ;) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.



Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- ✓ La lettre de manifestation d'intérêt ;
- ✓ Une présentation du cabinet (historique, personnel et équipements) ainsi que son expérience dans la réalisation des études similaires ainsi que ses moyens logistiques;
- ✓ L'approche méthodologique et le plan de travail de la firme ;
- ✓ La liste et les CV du personnels clés à utiliser dans le cadre de la mission ;
- ✓ Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires.

Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. CONTACTS ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Remise des manifestations d'intérêt :

Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : 08h00 à 12h30, heures locales.

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir au plus tard 14 jours ouvrables dès publication du présent Appel à manifestation d'intérêt, sous pli fermé ou sous forme électronique à l'adresse ci-après :

- Déposées en cinq (05) exemplaires, soit une copie originale et cinq copies à l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sis à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme de Nations unies pour le Développement (PNUD) avec la mention ;
- Transmises électroniquement aux courriels suivants : Peps.gov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 002 DU 05 ~~JUN~~ JUN 2020
POUR RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANT POUR LA REALISATION DES
ETUDES TECHNIQUES ET LA PREPARATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ENVIRON 174 KM DE ROUTES EN TERRE DANS LE
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD »



